

# Contrat d'embauche d'une dentellière en 1735

Par Mireille Moreau

*Fait present en sa personne Marie de la ROCHE femme de Hubert RAOULT maître imprimeur demeurant à Charleville- Le dit RAOULT présent qui a licencié et autorisé ladite de le ROCHE sa femme- a reconnu et promet à Madame la Baronne de TERME présente et acceptante pour elle de tenir vers elle Charlotte DEBORDE jeune fille âgée de 13 ans pour lui faire apprendre à faire dentelle: pour ce faire ladire dame a promis de faire demeurer ladire DEBORDE chez ladite LA ROCHE pendant et durant 2 ans à commencer aujourd'hui et finir à pareil jour les dites 2 années expirées et révolues et sans intervalle pendant lequel temps ladite de la ROCHE a promis et sera tenue de nourrir, chauffer, coucher, loger ladite DEBORDE comme sa qualité le requiert, lui montrer et apprendre à faire dentelles sans lui rien cacher et faire en sorte qu'au bout dudit temps qu'elle soit ouvrière pour pouvoir gagner sa vie, et pendant lequel temps ladire dame a promis de faire habiller ladite fille comme bon lui semblera et moyennant quoi cette dame a baillé et délivré présentement à ladite la ROCHE 3 setiers de froment mesure de Charleville dont elle se tient pour comptant.*

*fait et passé en la maison de ladite dame à Charleville le samedi 22 décembre et ont signé.....*



Article paru dans le bulletin n°23 d'Ardennes Généalogie, mars 2011